

LES PROBLÈMES DÉMOGRAPHIQUES MAROCAINS

Aperçu de la démographie européenne au Maroc

Les problèmes démographiques, plus que jamais, sont à l'ordre du jour. La cause en est claire : la plupart des peuples européens, à échéance plus ou moins brève, sont exposés à une dépopulation rapide. Le fait est particulièrement sensible en France, à cause d'une dénatalité ancienne et constante : il n'échappe à personne que, pour combler les vides dus à la restriction des naissances, on a été contraint de faire un large appel à l'immigration étrangère : sur 41.835.000 habitants recensés en 1931, on compte en effet, 2.891.000 étrangers, soit près de 7 % de la population totale.

La situation se présente-t-elle de la même façon en ce qui touche la population européenne du Maroc ? Le problème est capital : il n'a guère été abordé, car les conditions de cette étude sont particulièrement délicates. En France, et dans les grandes nations de l'Europe occidentale, les démographes disposent de statistiques remontant assez loin, établies sur des bases qui présentent des garanties scientifiques suffisantes ; des services spécialisés y suivent, en deux recensements, l'évolution des grands phénomènes démographiques.

Il eût été essentiel, à mon sens, de doter le Maroc d'une organisation inspirée du même souci. Je ne me place pas du simple point de vue scientifique, que l'on peut, à la rigueur, tenir pour superflu. Mais, le problème pratique de la colonisation, c'est-à-dire de ce contact, indispensable, mais difficile, entre deux peuples appelés à s'associer en vue d'une œuvre commune, ne peut guère recevoir de solutions solides, en dehors d'une connaissance méthodique des conditions du peuplement européen et indigène. Or la documentation statistique est pauvre, sujette à caution et dispersée ; d'où incertitudes et perte de temps.

Sans insister davantage sur ces difficultés, je voudrais faire quelques remarques sur le mouvement de la population européenne et sa composition par âge. En ce qui concerne le premier de ces points, il nous faut laisser de côté les étrangers : la plupart d'entre eux font enregistrer, en effet, les naissances de leurs enfants, leur mariage, etc., chez leurs représentants consulaires ; ils échappent ainsi, malheureusement, aux statistiques de l'état civil chérifien. Dans la population française (qui représente 74 % de la population européenne), on note un taux de naissances étrangement élevé : 30 0/00 (en France 17,4). Le même chiffre est relevé en Tunisie ; un chiffre légèrement inférieur en Algérie (26 0/00).

D'autre part, le taux des décès est de 14,7 au Maroc contre 16,8 en France. Nous nous trouvons donc, au total, en présence d'une natalité très supérieure à celle de la métropole et d'une mortalité légèrement inférieure. L'étude de ces taux bruts est, au reste, assez peu instructive si l'on n'y ajoute celle de la répartition par âges.

Sur ce point, il est possible de faire intervenir l'élément étranger, car le travail est basé sur le recensement de 1931 auquel tous les habitants de l'Empire chérifien ont été astreints. La figure 1, représente la pyramide des âges de la population européenne totale. Une pyramide normale devant comporter, en principe, beaucoup d'enfants, une proportion moyenne de personnes entre 20 et 50 ans, enfin peu de vieillards, celle-ci n'apparaît pas entièrement conforme à ce schéma.

En effet, si les vieillards (60 ans et au-dessus), ne représentent que 4 % environ du total, ce qui est infime,

les hommes d'âge mûr (entre 40 et 50) en constituent la moitié, et les enfants de moins de 15 ans 29 %. Il y a donc excès d'hommes en pleine maturité par rapport aux enfants.

C'est le peuplement français qui donne son caractère à la population globale européenne. Fait normal, si l'on songe à son importance numérique. La proportion des vieillards n'est plus que de 3,4 %, inférieure, par conséquent, très légèrement à celle des étrangers, et considérablement à celle de la métropole (14 %). Les pourcentages des hommes mûrs et des enfants sont respectivement de 52 et de 29 %, contre 43 et 23 % dans la métropole. Nous voyons donc, comme dans la figure 1, une pyramide des âges caractérisée par le grand nombre des hommes mûrs, la très petite quantité de vieillards, une proportion d'enfants, importante si on la compare à la proportion métropolitaine (29 contre 23 %), insuffisante, toutefois, par rapport au pourcentage des hommes de 20 à 50 ans, si l'on envisage une pyramide normale.

De tout cela peut-on dégager les causes et les enseignements ? Le petit nombre des vieillards s'explique aisément par les conditions dans lesquelles s'est créé et se développe le Maroc ; les colonisateurs ne se recrutent guère parmi les plus de 60 ans. D'autre part, bon nombre de ceux-ci vont achever leurs jours en quelque coin de France ; cet exode diminue automatiquement leur nombre, en même temps qu'il abaisse le taux de la mortalité. Le nombre relativement élevé des moins de 15 ans se trouve en contradiction avec cette théorie, généralement répandue, que la natalité diminue avec le bien-être.

Il est hors de doute, en effet, que la moyenne des Français du Maroc possède un niveau de vie supérieur à celui de leurs concitoyens de la métropole. Peut-être, pour expliquer cette anomalie, faut-il faire intervenir, comme certains le pensent, l'absence d'une économie d'épargne et la rareté de ces patrimoines que les Français de France s'attachent à transmettre dans leur intégralité, à leur unique héritier. Bref, une sorte « d'américanisation » des idées, qui agirait dans le sens d'un individualisme tout-à-fait étranger à la mentalité traditionnelle de nos milieux métropolitains de bourgeois et de ruraux.

Quoi qu'il en soit, du point de vue de sa structure démographique, le groupement français du Maroc semble un type social intermédiaire entre la société de France, vieillie par un siècle de dénatalité constante, et les peuples si prolifiques d'Extrême-Orient (le taux de la natalité au Japon est de 32 0/00). L'évolution lointaine de cette société nous échappe ; mais il est normal d'admettre que, par suite de l'important pourcentage des hommes et des femmes dont l'âge s'échelonne entre 20 et 50 ans, elle ira augmentant encore pendant bien des années.

Cet accroissement quasi certain pose devant ceux qui ont la charge du pays, un problème d'autant plus sérieux que la population indigène croît rapidement, elle aussi, au rythme de 2 à 3 % par an : il est clair en effet que le Protectorat n'aura rien bâti de durable si, créateur de conditions d'existence telles que le peuplement franco-marocain aura pu doubler en 25 ou 30 ans, il ne procure à cet excédent d'humanité aucun moyen de vivre et de prospérer.

JACQUES LE MEUR

*agrégé d'histoire et de géographie,
professeur au lycée de Rabat.*